

Évolutions du parc de bâtiments de production de volailles de chair

Résultats de l'année 2017

Résumé

Après avoir fortement réduit entre 2003 à 2009, le parc français de bâtiments d'élevage de volailles de chair récupère, depuis 2011, une partie des surfaces perdues, avec toutefois une année de stabilité en 2014 provoquée par une vague de disparitions importantes. Si l'année 2015 avait été plus calme tant sur le rythme des constructions que des disparitions, l'année 2016 s'est soldée par une reprise des constructions. En 2017, les constructions se maintiennent en hausse (+ 2,2 %) avec une évolution nette du parc de + 0,6 %.

Cette dynamique est due à la fois aux parcs standard & certifié et Label Rouge & bio, affichant une croissance dynamique depuis dix ans. Pour le parc de bâtiment canard à rôti en revanche, la tendance reste très morose avec de nombreuses cessations en 2017.

La Bretagne, en réduction structurelle de superficie depuis le début de l'enquête, continue de voir son parc standard & certifié se rétracter tandis que le parc s'accroît en Pays-de-la-Loire tant en standard & certifié qu'en Label & Bio.

Introduction

Parallèlement au repli de la production de viande de volaille entre 2000 et 2006, le taux net de construction de bâtiments d'élevage s'est inscrit à la baisse sur la même période. Depuis 2007, le taux de destruction se contracte tandis que le taux de construction repart progressivement à la hausse pour se stabiliser autour de 2 % par an à partir de 2011. Depuis cette date, le parc de bâtiment volailles de chair est en croissance nette. En 2016 et 2017, les taux de construction sont légèrement plus élevés que depuis les dernières années tandis que les destructions sont en repli. Ainsi la croissance nette du parc de la production organisée semble retrouver un certain dynamisme sur les deux dernières années.

1. Croissance dynamique du parc de bâtiment en 2016 et 2017, avec un taux de construction en hausse

Après trois années de progression nette des surfaces en 2011, 2012 et 2013, le bilan des constructions et destructions s'est rétracté en 2014 avec un taux net de + 0,04 %, en lien avec des disparitions plus importantes que les années précédentes (cf. figure 1 et tableau 1). Depuis 2016 une nouvelle dynamique est enclenchée : les destructions sont revenues à un niveau relativement faible observé depuis 2010, autour de 1,5 %, et les constructions sont en hausse record avec + 3,0 % en 2016 et + 2,9 % en

2017 soit au-delà des valeurs observées depuis le début de l'enquête.

La croissance dynamique de ces deux dernières années s'explique notamment par une reprise des constructions sur le parc standard et certifié (CCP) tandis que le taux de construction pour le parc Label Rouge (LR) et bio affiche une forte progression (+ 4,3 % en 2016 et + 3,8 % en 2017).

Ainsi en 2017, le parc standard & CCP est en légère croissance avec un taux de construction de 2,4 % tandis que le taux de destruction s'établit à 2,1 %. Le parc LR & bio affiche un taux de construction de 3,8 % tandis que le taux de destruction n'est que de 1,4 %. Le parc canard à rôti est quant à lui en net repli avec un taux de destruction de 6,3 % tandis que le taux de construction s'établit à 1,2 %.

On remarquera enfin sur la figure 1 que les évolutions du taux net suivent, avec un léger temps d'adaptation les évolutions de la production française de viande de volaille. Par ailleurs il faut prendre en compte que la productivité au mètre carré a progressé, pour certaines productions de manière significative (252 kg/m²/an en 2000 contre 287 kg/m²/an en 2017 pour le poulet standard).

	Parc total	Parc "standard et certifié"	Parc "Label Rouge et bio"	Parc "canard à rôtir"
1999	+ 1,1 %	+ 0,2 %	+ 3,1 %	+ 2,8 %
2000	- 0,2 %	- 1,6 %	+ 2,9 %	+ 4,5 %
2001	+ 1,3 %	+ 0,0 %	+ 4,4 %	+ 0,7 %
2002	- 0,1 %	- 1,1 %	+ 2,2 %	- 0,3 %
2003	- 3,5 %	- 5,1 %	+ 0,4 %	- 3,9 %
2004	- 2,0 %	- 2,8 %	- 1,1 %	- 3,0 %
2005	- 2,1 %	- 2,3 %	- 1,3 %	- 3,7 %
2006	- 3,1 %	- 2,9 %	- 3,3 %	- 4,1 %
2007	- 2,0 %	- 2,5 %	- 1,1 %	- 2,8 %
2008	- 1,2 %	- 1,7 %	- 0,1 %	- 1,8 %
2009	- 0,5 %	- 0,5 %	- 0,4 %	+ 0,7 %
2010	+ 0,1 %	- 0,5 %	+ 1,0 %	- 1,1 %
2011	+ 0,7 %	+ 0,6 %	+ 1,2 %	- 1,2 %
2012	+ 0,8 %	+ 0,5 %	+ 1,2 %	+ 0,1 %
2013	+ 0,4 %	+ 0,3 %	+ 0,7 %	- 0,8 %
2014	+ 0,0 %	- 0,6 %	+ 1,6 %	+ 0,3 %
2015	+ 0,4 %	+ 0,0 %	+ 1,6 %	- 3,1 %
2016	+ 1,4 %	+ 0,5 %	+ 3,0 %	- 0,7 %
2017	+ 1,0 %	+ 0,3 %	+ 2,4 %	- 5,1 %

Source : ITAVI, enquête bâtiments 2017 sur parc 2016

Tableau 1 : Croissance nette du parc entre 1999 et 2017

Le taux de rénovation est très variable d'une année sur l'autre et entres régions, par ailleurs de nombreuses Organisations de Production estiment que c'est une donnée difficile à estimer et ne renseignent pas cet indicateur dans l'enquête. Toutefois on constate que les rénovations ont été beaucoup plus importantes entre 2009 et 2017 qu'au début des années 2000 (figure 2). Le taux de rénovation en 2017 est de 5,3 % et semble en contraction pour la deuxième année consécutive.

Les évolutions observées peuvent s'expliquer par différents facteurs : la confiance en l'avenir des producteurs (conjoncture), les aides publiques à l'investissement (Plan de Performance Énergétique, Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage, etc.) dont les durées dans le temps sont limitées, ainsi que les éventuels programmes d'aide des groupements. Ainsi, on peut supposer que les pics de 2009, 2012 et 2014 sont pour partie liés à l'ouverture ou à la clôture de programmes régionaux (Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage, Contrat de Plan État région, Plan de Performance Énergétique...), au moins en Rhône-Alpes, Pays-de-la-Loire et Bretagne. La position attentiste des éleveurs et des industriels dans un contexte de marché incertain peut également expliquer les faibles taux de rénovation.

En s'intéressant de plus près aux types de bâtiments rénovés (figure 3), on constate que le taux de rénovation est largement supérieur pour le parc standard et certifié qu'en LR & bio, ce qui est toujours le cas en 2017.

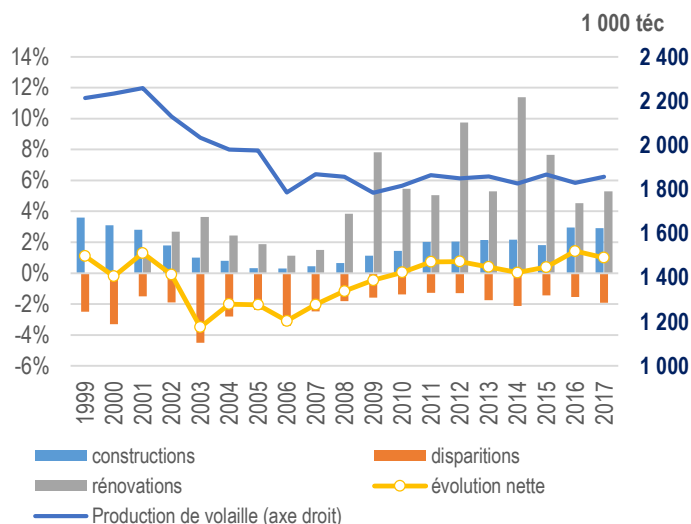


Figure 1 – Évolution des taux de construction et de disparition (tous types de bâtiments) entre 1999 et 2017

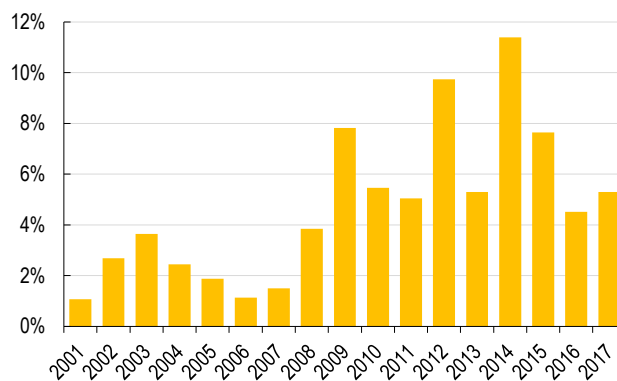


Figure 2 – Évolution des taux de rénovation (tous types de bâtiments) entre 2001 et 2017

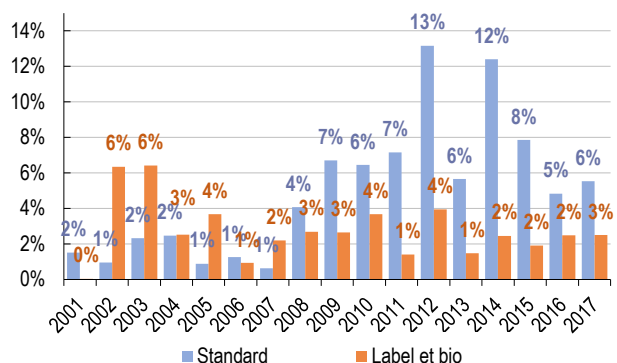


Figure 3 – Évolution des taux de rénovation des bâtiments « standard et certifié » et « label Rouge et bio » entre 2001 et 2016

2. Comparaison des dynamiques en fonction des types de bâtiment

On observe des similitudes dans les dynamiques des trois parcs entre 1999 et 2017, cela peut s'observer sur la figure 4 représentant les évolutions des taux nets. Les parcs étaient en expansion à la fin des années 90 et au début des années 2000 (neutre pour le parc standard & CCP dont le repli a commencé plus tôt), ils ont tous nettement perdu de la surface dans le milieu des années 2000 avant que la situation ne s'améliore à partir de 2010 avec la reprise des constructions : les parcs standard & CCP et LR & bio sont à nouveau en expansion, le parc canard à rôtir quant à lui alterne entre stabilité et contraction car les constructions ne compensent que rarement les disparitions qui restent importantes.

L'échantillon enquêté en 2017 représente 4 486 000 m² pour le parc standard & CCP, 2 844 000 m² pour le parc LR & bio et 247 000 m² pour le parc canard à rôtir. Ainsi l'échantillon total est de 7 577 000 m² soit environ la moitié de la production organisée en volaille de chair.

Le parc standard et certifié a été en contraction entre 2000 et 2010 (avec une année à l'équilibre en 2001). Il a ensuite gagné en superficie entre 2011 et 2013 avant d'en perdre ponctuellement en 2014, probablement en partie du fait de la réduction de l'activité export suite au dépôt de bilan de Doux en 2012 et à la mise à zéro des restitutions à l'été 2013 (le taux de disparition est particulièrement haut en 2014). En 2015, le taux de construction est resté modéré mais il est revenu à un très bon niveau en 2016 (+ 2,2 %) et en 2017 (+ 2,4 %).

Le parc Label Rouge & bio à l'inverse a connu « seulement » six années de taux net négatif entre 2004 et 2009. Il est en fort développement depuis 2010, avec un taux net record en 2016 (+ 3,0 %) et 2017 (+ 2,4 %).

Le parc canard à rôtir quant à lui ne parvient pas à retrouver une dynamique positive : il est globalement en réduction de surface depuis 2002 avec toutefois quelques exceptions ponctuelles (2009, 2012, 2014) où le taux net parvient à repasser à des valeurs faibles mais positives. En 2017, le taux net passe à - 5,1 % du fait de destructions importantes, soit un net repli.

Il faut rappeler ici que la surface de l'échantillon enquêté est faible, les évolutions observées sont donc à considérer avec prudence. Le ressenti sur le terrain est que le rythme des cessations a été constant sur les dernières années. Malgré cela, le volume de production se maintient depuis 2013, en partie du fait de l'augmentation du rythme de rotation (limité cependant par les contraintes sanitaires) et peut être par une évolution des souches et une légère

augmentation des poids moyens (peu visible néanmoins sur les résultats nationaux).

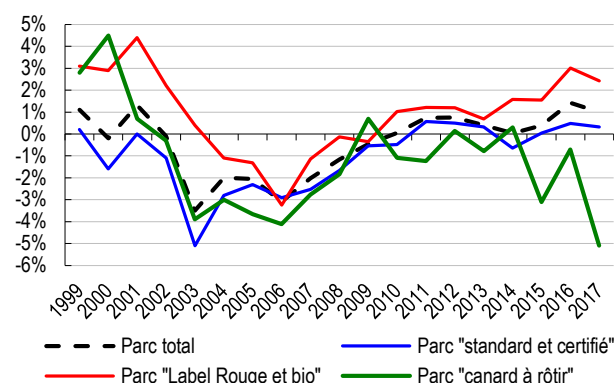


Figure 4 – Évolution comparée des taux nets d'évolution du parc par type de bâtiment entre 1999 et 2016

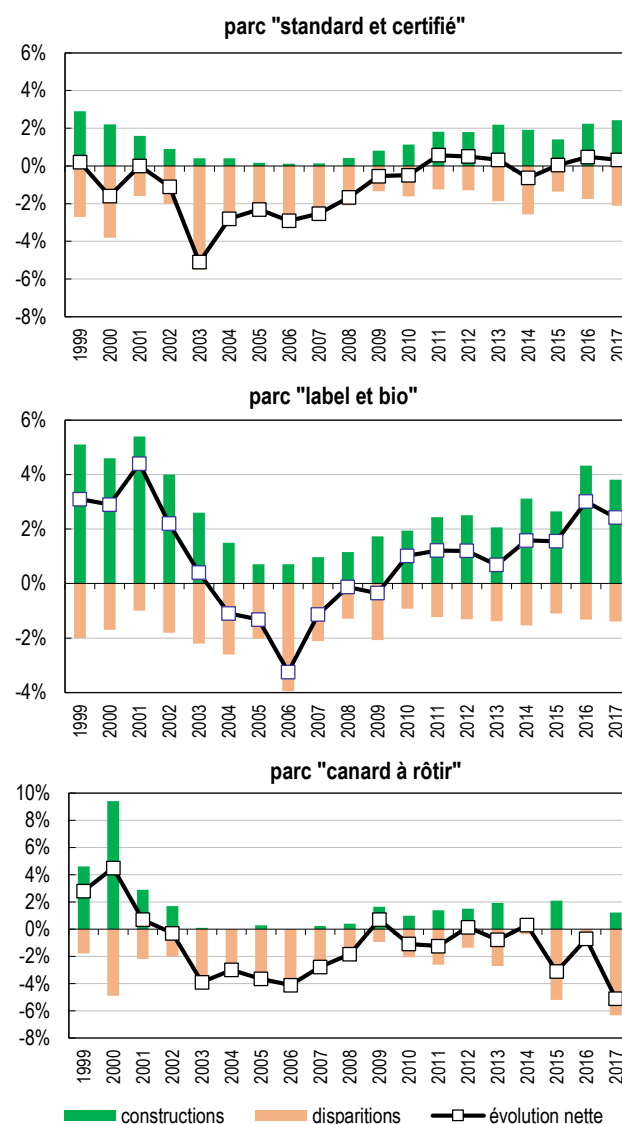


Figure 5 – Évolution des taux de construction et de disparition par type de bâtiment entre 1999 et 2017

3. Bassins principaux : accélération des constructions en LR & Bio, tandis que le centre de gravité se déplace en Standard & CCP

Le parc breton s'est fortement rétracté au début des années 2000, accompagnant une forte réduction des volumes d'abattage avec un taux net atteignant - 6,7 % en 2003. La situation s'est améliorée sur les dernières années, avec un taux net restant négatif mais dans des valeurs plus proches de zéro. Ainsi entre 2009 et 2012 les filières bretonnes ont perdu chaque année entre 0,3 % et 0,7 % de leurs superficies de production. 2013 a été une année exceptionnelle avec un léger agrandissement du parc (+ 0,2 %), avant de revenir en 2014 à un taux net négatif. Depuis 2012 le taux de construction est en croissance de même que les taux de destructions, avec une accentuation en 2016 et 2017. Ceci s'explique d'une part avec les taux de construction sur le parc LR & bio en 2016 et 2017 (respectivement + 4,4 % et + 7,7 %) et d'autre part avec les destructions sur le parc standard & CCP qui s'élèvent à 2,5 % en 2016 et à 2,0 % en 2017 alors qu'elles se situaient autour de 1,0 % depuis 2011. Les destructions en canard semblent limitées. Il est également intéressant de signaler que l'on observe en Bretagne une vague de rénovations dites « lourdes » des bâtiments, encouragées depuis 2015 par le PCAEA.

Le parc ligérien a connu sa plus importante régression en 2006 (concomitant avec le pic de l'épizootie d'influenza aviaire) avec une perte de 4,9 % de ses surfaces. La situation s'est depuis rapidement améliorée avec un regain en taille à partir de 2010 (+0,3 %), un léger repli en 2015. En 2016 et 2017, la croissance des surfaces en bâtiment est plus franche avec un taux net de respectivement 1,5 % et 1,1 %. Le taux de construction est particulièrement dynamique en Pays-de-la-Loire ces deux dernières années, que ce soit pour les bâtiments standard & CCP que pour les bâtiments LR & Bio. En 2017, le taux de construction est de 3,2 % en standard & CCP avec des destructions de 2,0 %, tandis que les constructions en LR & Bio sont de 2,5 % pour des destructions à 0,8 %. Le parc canard à rôti perd en superficie.

En Poitou-Charentes, la quasi absence de destructions et les bons taux de construction en 2011 et 2012 ont permis au parc bâtiment de s'agrandir. Les destructions ont cependant repris, compensant les constructions en 2013 puis les dépassants en 2014, et tirant par conséquent le taux net dans le négatif : -0,4 %. En 2015 le total de surfaces détruit est plus faible, et les quelques constructions permettent au parc de rester stable (+ 0,1 %). Après une augmentation des surfaces en 2016

avec un taux net de 2,7 %, le parc se rétracte en 2017 (- 0,3 %). Ici encore, les variations importantes sont pour partie dues à la faible taille de l'échantillon. L'analyse des données par type de parc nous permet d'avancer l'hypothèse que le parc standard et certifié est en léger repli de même que celui du canard tandis que le parc Label Rouge & bio reste stable.

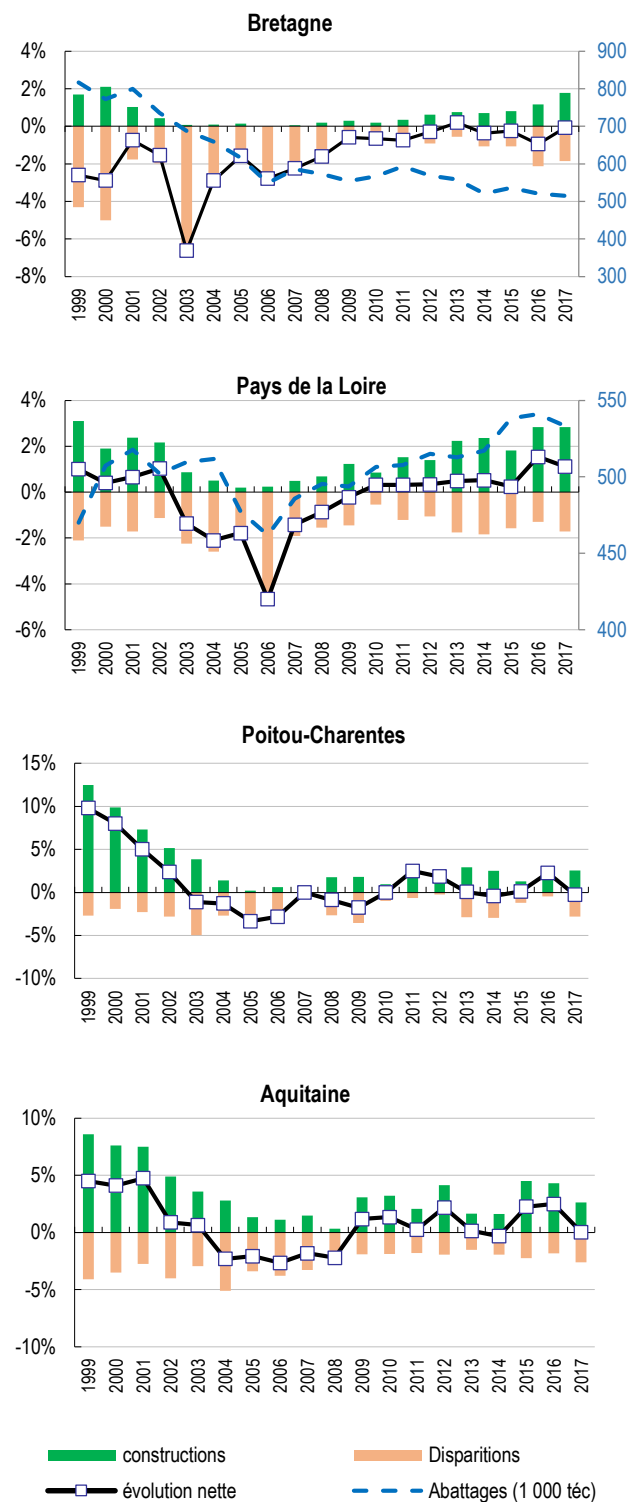


Figure 6 – Évolution des taux de construction et de disparition dans les principales régions entre 1999 et 2017

Le parc aquitain, influencé par la dynamique des filières Label Rouge, est celui pour lequel la perte nette de surfaces du milieu des années 2000 a été la plus courte, avec seulement 5 ans entre 2004 et 2008. Le taux net est variable depuis 2009, avec un passage dans le négatif en 2014 (- 0,3 %), avant de revenir à un très bon niveau de taux net de 2,3 % puis 2,5 % en 2015 et 2016 (4,3 % de construction et -1,8 % de disparition). En 2017, l'évolution nette du parc est nulle avec un taux de construction identique au taux de disparition à 2,6 %. Les données sur l'Aquitaine sont à considérer avec prudence étant donné la taille modeste de l'échantillon pour cette région. Les cabanes mobiles ne sont pas prises en compte.

4. Une situation globalement bonne dans les bassins secondaires, tirées dans les zones plein air par le boom du parc LR & Bio

Les régions secondaires traitées ici, sont par ordre d'importance (d'après les volumes d'abattage volaille 2017) les régions Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne et Rhône-Alpes (figure 7). Les échantillons observés dans ces régions sont plus réduits que dans les bassins principaux ; ils reflètent une tendance, mais l'ampleur des variations doit être considérée avec précaution.

En **Basse-Normandie**, les constructions sont en nette hausse depuis 2011 avec une évolution nette du parc qui se situe autour de + 3 % par an, avec pour principaux moteurs les parcs standard et certifiés et Label Rouge. En 2017, l'évolution nette du parc s'établit à + 4,4 %.

En **Bourgogne**, le parc total suit une croissance stable en 2017 (+ 0,2 %), après avoir atteint un niveau très élevé en 2016 (+ 5,4 %), en lien avec des constructions (+ 3,2 %) de même ordre que les disparitions (- 3,0 %).

En région **Centre**, l'évolution nette du parc retrouve l'équilibre depuis deux ans après une réduction depuis 2003. En 2017 le taux de construction s'établit à + 3,7 % et le taux de disparition à 3,3 %. Ces évolutions concernent aussi bien le parc standard et certifié que Label et Bio.

La zone **Rhône-Alpes** a été la plus touchée, depuis 2000, par la réduction des surfaces de bâtiments avicoles. Après une décennie 2000-2010 difficile avec plusieurs années de perte nette supérieures à 2 % et un niveau record en 2003 à - 6,1 %, elle a connu une amélioration avec en particulier une année positive en 2012 (+ 2,0 % net), avant de voir son parc s'éroder à nouveau (- 0,4 % en 2013 et - 1,5 % en 2014). Entre 2015 et 2017 les constructions se sont envolées avec des taux compris entre 5 % et 6 %, et des disparitions très faibles. Le taux net de 2017 s'établit à

3,0 %. Ces très bons résultats sont surtout dus à une forte dynamique sur le montage de bâtiments LR & bio.

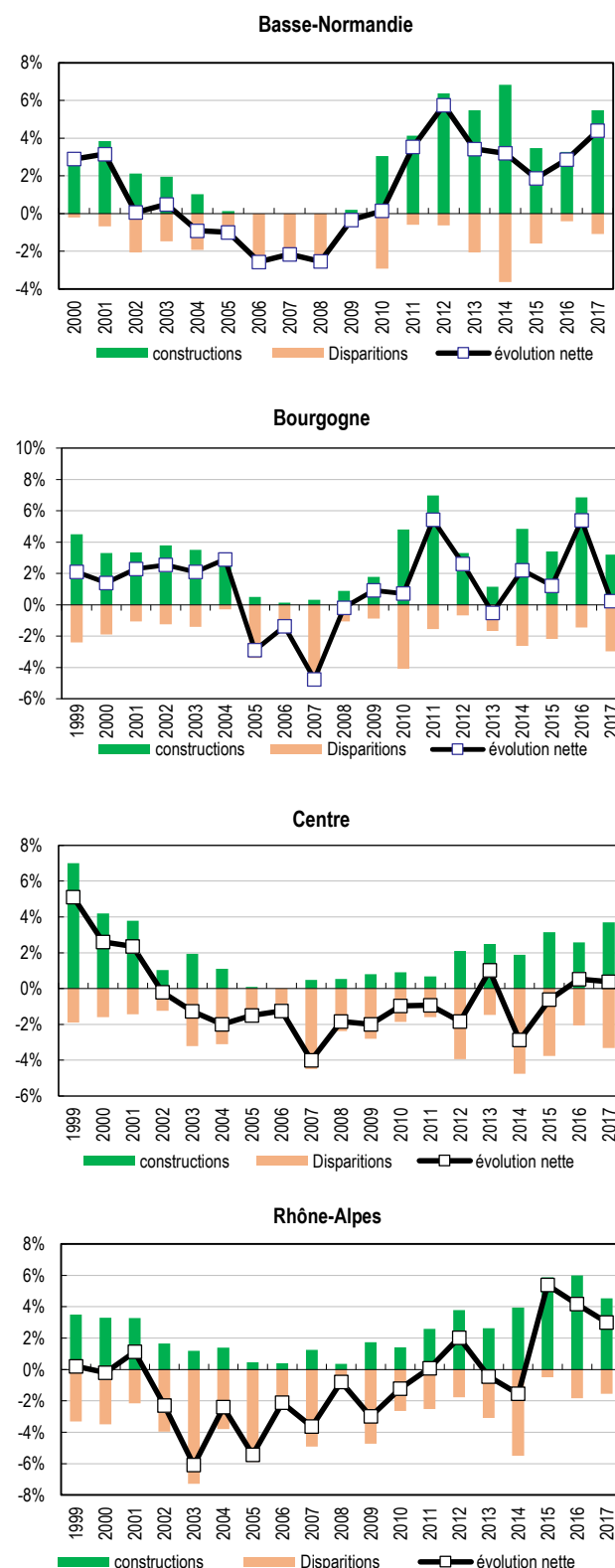


Figure 7 – Évolution des taux de construction et de disparition dans les bassins secondaires entre 1999 et 2017

Conclusion

Depuis 2010, le parc de bâtiment en volaille de chair connaît un renouvellement dynamique. Par ailleurs, le taux net positif, qui s'accroît fortement en 2016 et 2017, témoigne d'un accroissement de la taille du parc, principalement porté sur les productions Label et Bio.

Sur les deux dernières années, la région Pays-de-la-Loire est le moteur des évolutions tant sur le parc standard et certifié avec un transfert de surfaces depuis la Bretagne, que sur le parc Label et Bio avec des constructions qui se maintiennent autour de 2,5 % par an depuis 2014.

La région Bretagne est quant-à-elle en réduction structurelle de capacités en standard et certifié avec un repli qui s'accroît depuis deux ans, tandis que les constructions en Label et Bio sont en très nette augmentation sur deux ans avec + 4,4 % en 2016 et + 7,4 % en 2017.

Le reste des bassins de production secondaires sont plutôt orientés sur de la volaille de plein air et bénéficient pleinement du développement du parc LR & bio, de plus en plus rapide depuis 2010 et avec des taux de construction entre 5 % et 10 % pour certaines régions : c'est particulièrement le cas en Aquitaine et en Rhône-Alpes.

Ces bons résultats sont nuancés par la tendance toujours très morose sur le parc bâtiment canard à rôti, avec une évolution nette de – 5,1 % en 2017. La difficulté à installer des jeunes est probablement une explication (acceptabilité, exigences sanitaires, investissement) ; c'est un chantier sur lequel la filière reste mobilisée.

Modalités de l'enquête

L'enquête sur le parc de bâtiments de production de volailles de chair, qui suit chaque année le même protocole, est réalisée auprès de tous les opérateurs de la filière volailles de chair qui assurent la gestion de plannings de production en France. Elle porte sur le parc français de bâtiments de volailles de chair en filière organisée à l'exclusion des élevages de palmipèdes gras (ateliers de gavage et de prêt à gaver), des élevages de gibier, et des élevages reproducteurs.

La collecte des informations est réalisée au moyen d'un questionnaire adressé à chaque organisation de production.

Les informations demandées aux organisations de production portent sur :

- la superficie du parc de bâtiments au 31 décembre de l'année d'étude (31 décembre 2017 en l'occurrence)
- les nouvelles constructions réalisées en 2017
- les disparitions définitives de bâtiments en 2017
- les rénovations en 2017 (d'un coût supérieur à 15€/m²)

Dans le cas de sinistres intervenant sur des bâtiments (incendie par exemple), qui se traduisent par une reconstruction du bâtiment, les superficies sont comptées successivement en disparition, puis en reconstruction. En effet, le bâtiment reconstruit n'a pas nécessairement les mêmes caractéristiques que le bâtiment disparu (agrandissement par exemple), et sur un plan fonctionnel correspond aux performances d'un bâtiment neuf.

Pour tous ces éléments, les superficies doivent être distinguées par département et par type de bâtiments selon trois catégories suffisamment distinctes et peu interchangeable pour éviter les difficultés liées au changement de destination de bâtiments (« Standard & certifié », « Label Rouge & biologique », « Canard à rôti »).

Méthodologie de calcul

$$\text{Taux de construction (\%)} = \frac{\text{surface construite année N}}{\text{surface totale année N}}$$

$$\text{Taux de disparition (\%)} = \frac{\text{surface détruite année N}}{\text{surface totale année N}}$$

$$\text{Taux net (\%)} = \frac{\text{surface construites année N} - \text{surface détruite année N}}{\text{surface totale année N}}$$

Représentativité

Région	Surface échantillon*	Part de l'échantillon total	part de la région dans les abattages nationaux 2017
Pays de la Loire	2 629 129	35 %	32,2 %
Bretagne	1 931 454	25 %	31,1 %
Poitou-Charentes	337 751	4 %	6,5 %
Aquitaine	514 065	7 %	5,1 %
Bourgogne	299 386	4 %	5,4 %
Centre	311 147	4 %	3,6 %
Rhône-Alpes	411 424	5 %	3,1 %
Basse-Normandie	262 047	3 %	3,1 %
Midi-Pyrénées	296 176	4 %	2,6 %
Auvergne	294 767	4 %	1,9 %
Champagne-Ardenne	59 001	1 %	0,8 %
Autres régions	231 995	3 %	4,8 %
TOTAL	7 578 342	100 %	100 %

* L'échantillon total 2016 représente 7,4 millions de mètres carrés (8,3 millions en 2015), soit environ la moitié de la capacité de production française de volailles de chair.

Abstract

Since 2010 the French poultry farm area is increasing after the sharp reduction between 2003 and 2009. The two last years were especially dynamic. In 2017, construction continued to grow (+ 2.2%) with a net increase of + 0.6%.

These evolutions are both due to the conventional and free range production. For the duck meat systems, the trend remains very gloomy with many destructions in 2017.

Brittany, who is structurally reducing its area since the beginning of the survey, continues to see its conventional farm surfaces retracting while the built areas are growing in Pays de la Loire both for conventional or free range production.